



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## EN ZONE PPRI FEU, L'AGENCE SOUL ARCHITECTURE OPTE POUR LES MENUISERIES BOIS DE LORILLARD BÂTIMENT

### POUR LA RÉSIDENCE LA REYNARDE 2 À MARSEILLE

À CHARTRES, 09/2023

La construction de la nouvelle résidence La Reynarde 2 située non loin du Château La Reynarde, se compose de 24 logements.

Réalisée dans une zone en Plan de Prévention à Risque Incendie (PPRI) la construction a nécessité des aménagements spécifiques.

Ce projet, réalisé par la maîtrise d'ouvrage Vilogia et la maîtrise d'œuvre SOUL Architecture et BET Moduo, se décompose en 2 bâtiments de 12 logements chacun qui longent la traverse de la Penne.

Chaque bâtiment est divisé en trois parties reliées entre elles par des circulations verticales extérieures, offrant un accès direct aux logements. Les coursives et escaliers en métal sont les principaux moyens d'accès, aucune circulation ne se fait par l'intérieur des bâtiments.

L'architecte a conçu un agencement harmonieux en réalisant deux petits immeubles latéraux de trois étages (R+2) et un petit immeuble central de quatre étages (R+3), épousant ainsi le dénivelé de la parcelle.

Ce dispositif permet aux résidents de bénéficier d'un jardin arboré intérieur, qui constitue également l'accès aux logements.

Par ailleurs, l'orientation Est-Ouest des bâtiments favorise un ensoleillement optimal pour chaque logement.

Livré en avril dernier, ce projet de construction répond à la charte qualité pour l'art de construire de la ville de Marseille qui favorise une gestion environnementale du chantier pour des projets durables.

Pour les menuiseries, le choix s'est naturellement porté sur du bois qui trouve toute sa place dans cette résidence construite selon la norme RT2012, toutefois les modalités exigées pour les menuiseries en zone B2 PPRI feu ont nécessité la fabrication de fenêtres pare flamme sur mesure, alliant esthétisme et performance.




**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
**LE SAVOIR-FAIRE LORILLARD EN MATIÈRE D'EXIGENCE SÉCURITAIRE.**

Le Groupe Lorillard n'en est pas à son premier chantier en zone PPRI et il est notamment reconnu pour son expertise. Fort de son expérience, le Groupe dispose d'une gamme technique spécialisée dans les menuiseries en bois. Pour ce chantier spécifique en zone PPRI feu, l'essence de bois choisie est le mélèze, avec une finition naturelle.

Le mélèze a été sélectionné pour sublimer les hautes ouvertures orientées Est-Ouest, offrant ainsi une luminosité optimale. La plupart de ces ouvertures donnent sur un balcon ou une terrasse, ajoutant un attrait supplémentaire aux logements.

Pour ce projet, un total de 108 fenêtres à frappe et portes-fenêtres de la gamme Tradition ont été usinées sur-mesure, à Chartres, et installées par Lorillard Bâtiment, dont 56 sont des menuiseries pare-flamme 1/2h. Ces menuiseries bois allient parfaitement esthétisme et performance, il n'y a notamment aucune différenciation esthétique entre les menuiseries feu et celles qui ne le sont pas.

L'installation de ces menuiseries a nécessité des modifications des dimensions des ouvertures prévues initialement par l'architecte, car tous les tableaux ont été remplacés pour être en conformité avec le Procès-Verbal (PV) de sécurité incendie.

Ces menuiseries pare-flammes sont dotées d'un vitrage spécifique en verre trempé et d'une conception unique – avec notamment une bande intumesciente coupe-feu - qui leur permet de résister à un départ d'incendie, quel que soit le sens du feu. Elles sont étanches aux flammes et à la fumée pendant 30 minutes (certification EW30). De plus, elles présentent une grande stabilité mécanique et une excellente isolation thermique, avec un  $U_w$  de 1.3.

Cette performance est essentielle pour répondre aux exigences de la réglementation thermique RT 2012 appliquée à ces bâtiments. Par ailleurs, elles sont équipées d'un joint isophonique supplémentaire, contribuant à l'étanchéité à l'air et au bruit, notamment pour les façades donnant sur la rue de la résidence.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'aspect sécuritaire des menuiseries pare-flamme s'allie harmonieusement à l'esthétique, car leurs profils présentent une apparence similaire à celle des fenêtres traditionnelles.**

Cette caractéristique est un véritable atout pour préserver l'équilibre architectural de la résidence, qui est située dans une zone de risque incendie de niveau B2.

La combinaison de leur résistance au feu, de leur stabilité mécanique et de leurs performances d'isolation thermique et acoustique contribue à garantir la sécurité et le confort des résidents.

Cette approche démontre la capacité du Groupe Lorillard à fournir des solutions sécurisées et performantes, tout en se conformant aux normes de construction et en répondant aux exigences environnementales élevées.

Grâce à l'alliance entre sécurité et esthétique, les menuiseries pare-flamme en mélèze contribuent à la création d'un environnement résidentiel à la fois sûr, agréable et harmonieux. La résidence bénéficie ainsi d'une protection incendie optimale sans compromettre son apparence architecturale.

**A propos du Groupe Lorillard :**

Fondé en 1936 à Chartres et présidé par Thierry Luce, le Groupe LORILLARD figure parmi les leaders français de la menuiserie industrielle sur-mesure.

Première entreprise indépendante du secteur, LORILLARD couvre l'ensemble du marché de la fenêtre et maîtrise la fabrication de ses produits grâce à un pôle industriel intégré.

La production est 100% française avec 90% des composants de provenance d'industriels français LORILLARD est actuellement l'une des seules entreprises à décliner son offre dans quatre matériaux : bois, PVC, aluminium, mixte et HPC Composite.

Chiffres-clés : 1250 collaborateurs - chiffre d'affaires 2022 : 235 millions d'euros - production annuelle : 1 160 menuiseries par jour – 320 logements équipés ou rénovés par jour. [www.lorillard.fr](http://www.lorillard.fr)

Retrouvez le film du Groupe Lorillard, «**Vision**» via ce lien : <https://youtu.be/5TkjZ755KvA>

